

Service des Ressources Humaines
Pôle Formation et Concours

**Arrêté préfectoral fixant la composition de la commission de sélection
pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs
de l'intérieur et de l'outre-mer pour la région Bretagne
au titre de l'année 2026**

La Préfète de la région Bretagne
Préfète de la zone défense et de sécurité Ouest
Préfète d'Ille-et-Vilaine

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu le message du 19 août 2026 portant autorisation de recrutement pour les corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer dans le cadre du plan de charge rectificatif 2026 ainsi fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2026 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer dans le cadre du plan de charge rectificatif 2026 pour la région Bretagne ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ille-et-Vilaine.

ARRÊTE

Article 1 : M. Sébastien SUR, attaché d'administration hors classe, directeur des ressources humaines, préfecture de zone de défense SGAMI Ouest est nommé président de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer pour la région Bretagne au titre de l'année 2026.

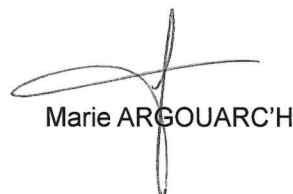
Article 2 : Sont désignés en qualité de membres de la commission de sélection :

- M. Guillaume PALOMERA, attaché d'administration de l'État, chef adjoint bureau personnels administratifs techniques et scientifiques, préfecture de zone de défense SGAMI Ouest,
- Mme Céline PIGOT, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle formation concours au SGCD 35 .

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Ille-et-Vilaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le **24 SEP. 2026**

Pour la préfète,
La secrétaire générale



Marie ARGOUARC'H